

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1448

concernant l'embauche d'une préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé(e) au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Caroline Dumouchel à titre de préposée au service à la clientèle au Bureau du registraire et des services aux étudiants, à compter du 26 mai 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Caroline Dumouchel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1449

concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Éric Alexandre Smith à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information, à compter du 31 mai 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Éric Alexandre Smith.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1450

concernant l'embauche d'une commis senior – analyse des dossiers au Module des lettres

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de commis senior – analyse des dossiers au Module des lettres;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame France Lévesque à titre de commis senior – analyse des dossiers au Module des lettres, à compter du 26 mai 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame France Lévesque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1451

concernant l'embauche d'une préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance d'un poste de préposé(e) au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Nancy Pilon à titre de préposée au comptoir de service et téléphoniste à la Direction des communications et du recrutement, à compter du 26 mai 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Nancy Pilon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1452

concernant l'embauche d'un chargé de projet en développement immobilier au Service des terrains et bâtiments

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la création d'un poste de chargé de projet en développement immobilier au Service des terrains et bâtiments (résolution 342-CA-5148);

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Francis Charpentier à titre de chargé de projet en développement immobilier au Service des terrains et bâtiments, à compter du 26 mai 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Francis Charpentier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1453

concernant une entente de cession de droits de propriété intellectuelle

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la Politique et règles en matière de gestion de la propriété intellectuelle;

ATTENDU la subvention obtenue du CRSNG par le professeur Marek Zaremba pour faciliter un transfert technologique à une entreprise;

ATTENDU qu'il y a lieu de céder les droits de propriété intellectuelle de cette technologie à l'entreprise pour faciliter sa commercialisation et répondre aux objectifs de la subvention obtenue;

ATTENDU le projet d'entente qui a été élaboré avec l'entreprise partenaire;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche afin de signer l'entente de cession de droits de propriété intellectuelle telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1454

concernant des modifications au Règlement des résidences étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 5.3.1 du Règlement de régie interne qui délègue au comité exécutif les décisions de gestion courante;

ATTENDU la résolution 291-CX-1277 approuvant le Règlement des résidences universitaires de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la nécessité de procéder à certains ajustements;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le Règlement modifié des résidences universitaires de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1455

concernant l'approbation du protocole d'entente cadre avec la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande (Brésil)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de protocole d'entente cadre de coopération avec la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande (Brésil);

ATTENDU les relations déjà établies entre des professeurs de la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande et ceux de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU les projets d'échange et de collaboration entre les deux établissements;

ATTENDU l'intérêt manifesté par le Département des sciences infirmières;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Michal Iglewski, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'entente cadre entre la Fundação Universidade Federal Do Rio Grande (Brésil) et l'Université du Québec en Outaouais;

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'entente cadre;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 338-CX-1456

concernant l'approbation du protocole d'accord de coopération avec l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) (France)

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-huitième réunion tenue le mardi 25 mai 2010 à 18 h 00, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de protocole d'accord de coopération avec l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS);

ATTENDU que Mario Gauthier, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, effectuera une partie de son année sabbatique (1^{er} août 2010 au 31 juillet 2011) à l'INRETS;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claudette Gatien, appuyée par monsieur Maxime Rainville,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le protocole d'accord de coopération avec l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) (France);

DE MANDATER le recteur et le secrétaire général à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole d'accord de coopération;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cet accord de coopération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Luc Maurice,
Secrétaire général